



## Bal des finissants 10 conseils aux parents

- 1 Quel est le plan ?** Connaissez les projets de vos enfants à l'avance. Sachez où et avec qui ils seront. Parlez avec eux des mesures à prendre face aux situations difficiles qui pourraient se présenter, des mesures de sécurité qui seront en place lors des festivités et de la façon dont ils rentreront à la maison de manière à éviter qu'ils se retrouvent dans un véhicule conduit par une personne en état d'ébriété. Offrez-leur de faire une mise en situation pour les aider à se préparer et à faire de bons choix. Préparez une entente écrite qu'ils signeront avant le bal. L'organisme *Ontario Students Against Impaired Driving's* (OSAID) offre un exemple de contrat, « *Call-me Contract* » (en anglais seulement), que vous pouvez télécharger de leur site Web : [www.osaid.org](http://www.osaid.org).
- 2 Pas d'alcool en limousine** Si vos enfants prévoient louer une limousine avec leurs amis, soyez certain que la compagnie ne tolère pas la consommation d'alcool dans ses véhicules. Assurez-vous aussi qu'ils aient une solution de rechange. Soyez certain qu'ils emportent leur cellulaire et de l'argent pour prendre un taxi en cas d'urgence. Au moyen d'un cellulaire ils peuvent appeler un taxi en composant : # taxi.
- 3 Parlez-en** Discutez avec d'autres parents et avec le personnel de direction de l'école des mesures à prendre pour que les festivités du bal des finissants soient sans danger. Si vous organisez une soirée, consultez d'autres parents au sujet de leur expérience de fêtes d'adolescents. Leurs conseils pourraient vous être précieux.
- 4 Impliquez-vous !** Si vous planifiez une fête à l'occasion de la remise des diplômes, aidez vos enfants à choisir un thème et à organiser des activités sans consommation d'alcool, soit de la danse, des jeux ou des concours qui tiendront les invités occupés. Consultez le site [www.safegrad.com](http://www.safegrad.com) pour obtenir des renseignements (en anglais seulement).
- 5 Casse-croûte bien pensé** Lors de réceptions, assurez-vous d'offrir des collations substantielles et des boissons sans alcool. Procurez-vous un exemplaire gratuit du magazine *À BON VERRE, BONNE TABLE* à n'importe quelle succursale LCBO et obtenez des idées pour vos réceptions. Consultez les recettes de cocktails sans alcool de la LCBO à l'adresse : [www.lcbo.com/sans\\_alcool](http://www.lcbo.com/sans_alcool).
- 6 Donnez le bon exemple** Les actions parlent plus haut que les paroles. La meilleure façon d'enseigner à vos enfants un comportement responsable en matière de consommation d'alcool, c'est de donner le bon exemple. Établissez des règles sur l'usage de l'alcool et faites en sorte que vos enfants sachent qu'elles ne sont pas négociables. Encouragez le dialogue avec vos adolescents au sujet de l'alcool. Sachez toujours combien d'alcool se trouve dans votre maison. Rangez les bouteilles après usage. Enfin, le cabinet à boisson ne devrait pas être le centre d'intérêt d'aucune pièce de votre maison.
- 7 Votre responsabilité** Souvenez-vous qu'il est illégal de servir de l'alcool à quiconque est âgé de moins de 19 ans et de laisser des mineurs consommer de l'alcool. Faites clairement savoir que vous ne tolérerez pas la consommation d'alcool par des mineurs, la consommation d'alcool excessive par des adultes et l'alcool au volant ou tout autre comportement dangereux. Lorsque vous êtes l'hôte d'une réception, vous êtes responsable des actes de vos invités jusqu'au moment où ils seront redevenus sobres, et ce, même après qu'ils auront quitté votre réception. S'ils sont impliqués dans un accident de voiture ou blessent quelqu'un, vous pourriez être tenu responsable. Pour obtenir plus de renseignements, consultez *L'HÔTE : Le guide de la LCBO pour recevoir de façon responsable* sur le site Web [www.lcbo.com/host\\_fr](http://www.lcbo.com/host_fr). N'hésitez pas à appeler la police si la situation devient incontrôlable.
- 8 Gardez le nombre en vue** Afin de maintenir le contrôle de vos réceptions, pensez à établir une limite raisonnable du nombre d'invités. De plus, une supervision sous une forme ou une autre par un adulte ou, dans le cas de rassemblements plus importants, par un service de sécurité, s'avère un atout. Travaillez de concert avec d'autres parents, le personnel de l'école ou des membres de votre communauté de façon à prévenir et à décourager la tenue de fêtes « hors-la-loi », lesquelles peuvent facilement devenir incontrôlables.
- 9 Mesures d'urgence** Assurez-vous d'avoir les numéros de téléphones des services d'urgence au cas où vous en auriez besoin. Si malgré toutes vos précautions quelqu'un s'évanouit, ne laissez pas cette personne seule. Elle pourrait souffrir d'une intoxication alcoolique. Composez-le 911, et placez la personne au sol, allongée sur le côté. Assurez-vous de placer sa tête sur le côté pour éviter qu'elle s'étouffe si jamais elle vomissait.
- 10 Pour obtenir plus de renseignements** Pour en apprendre davantage sur l'alcool et ses effets, téléphonez à l'Infoline du Centre de toxicomanie et de santé mentale, au 416 595-6111 dans la région de Toronto, ou sans frais 1 800 463-6273, ou consultez leur site Web : [www.camh.net/francais](http://www.camh.net/francais).

Pour obtenir plus de renseignements sur la sécurité des bals de finissants, consultez le site Web de la LCBO : [www.lcbo.com/bal](http://www.lcbo.com/bal).